

## Ce qu'il faut savoir sur les changements de garde

« Toute modification au calendrier des gardes se fera obligatoirement par permutation entre médecins inscrits au rôle de garde de la zone FAGC, via Permamed. »

⇒ Chaque médecin est considéré comme responsable de la garde qui lui a été attribué et de sa réalisation. En cas d'indisponibilité, le prestataire initial est tenu de faire les démarches nécessaires afin de trouver un remplaçant.

### 1. Comment enregistrer mon changement de garde ?


A partir de 2024, tout changement de garde se fera via la plate-forme Permamed.

En préalable : Connectez-vous sur Permamed

- Pour accéder à Permamed, rendez-vous sur <http://www.fagc.permamed.be>
  - Connectez-vous avec votre adresse e-mail et le mot de passe choisi
- ➔ Si votre compte n'a pas encore été activé contactez nous à [secretariat@fagc.be](mailto:secretariat@fagc.be).

Étape 1: Envoyez la proposition de changement à votre confrère / consœur

Allez dans le menu de gauche et cliquez sur "Mes gardes"

- Choisissez la date de la garde que vous souhaitez remettre/échanger
- Cliquez sur 
- Cochez la case "Echanger de garde" ou "reprise de garde" en fonction du cas



The screenshot shows the 'Demander un échange de garde' page. On the left is a navigation menu with 'Mes gardes' selected. The main content area has a heading 'Demander un échange de garde' and a sub-heading 'Une garde que vous souhaitez échanger'. Below this, there are two columns: 'Étape 1 : Sélectionnez une option' and 'Étape 2 : Choisissez un médecin ou une date'. In the 'Étape 1' section, the 'Echange de garde' option is selected with a radio button. The 'Étape 2' section shows a dropdown menu for 'Médecin' and a text input for 'date'. The 'Type' is set to 'Médecin mobile' and the 'Lieu' is 'Poste Médical La Vesdrienne'.

d) Sélectionnez le nom du confrère/ consœur (et la date de la garde concernée dans le cas d'un échange).

**Demander un échange de garde**

Via cette page, en parcourant les différentes étapes, vous pouvez initier un échange d'une garde, une reprise d'une garde ou offrir votre garde au groupe.

La communication a lieu par e-mail.

Vous pouvez suivre l'état de vos échanges et reprises sur la page **Mes échanges de garde**.

**Étape 1 : Sélectionnez une option** Une garde que vous souhaitez échanger

Echange de garde  
 Reprise d'une garde  
 Proposer un échange de garde au groupe de collègues  
 Offrez la garde par le tableau d'affichage

Médecin: Test, Médecin  
Date: ma 21-07-2020  
Temps: 08:00 - 20:00  
Type: Médecin mobile  
Lieu: Poste Médical La Vesdrienne

**Étape 2 : Choisissez un médecin ou une date**

Sélectionnez un médecin ou indiquez une date pour donner un ensemble de vue des gardes avec lesquels il est possible d'échanger.

Médecin: Sepulchre, Stéphane ou date:

Sélectionnez ci dessous la garde avec lequel vous souhaitez échanger.

	Médecin	Date	Heures		Lieu	Type
Sélectionnez	Sepulchre, Stéphane	di 20-09-2020	08:00 - 20:00	Service de jour	Poste Médical La Vesdrienne	Médecin fixe
Sélectionnez	Sepulchre, Stéphane	di 15-11-2020	08:00 - 20:00	Service de jour	Poste Médical La Vesdrienne	Médecin mobile

e) Vérifiez les données et cliquez sur « envoyer une demande de changement ».

Etape 2: Le confrère/consœur reçoit un e-mail avec la possibilité d'accepter ou de refuser la proposition de changement. Vous serez informé par e-mail de sa réponse.

Etape 3 : Le secrétariat de la garde valide le changement et l'inscrit dans les grilles de gardes.

**Les médecins concernés par la reprise/le changement pourront à tout moment suivre l'évolution de la procédure via Permamed.**

**Dès qu'ils sont actés, les changements de garde sont inscrits dans les grilles de garde sur Permamed. Ce sont ces grilles de garde qui doivent être considérées comme grilles de référence.**

## 2. Et les gardes de mon assistant ?

Sous Permamed les maitres de stage peuvent visualiser la liste des gardes de leur assistant via le menu de gauche => « **Gardes de mon assistant** ».

Etant donné qu'il est indispensable que la garde soit reprise au nom du prestataire effectif, toutes les gardes prestées par les assistants doivent être reprises dans cette liste. Ceci est indispensable afin de pouvoir valoriser les heures de prestation de garde des assistants dans le compte des 120 heures.

⇒ Pour assigner une de vos gardes à votre assistant, il suffit de réaliser les 3 étapes reprises ci-dessus (procédure de changement classique).

### 3. Comment trouver un remplaçant ?

Une bourse d'échange des gardes se trouve sur la plate-forme Permamed

=> rubrique « **tableau d'affichage** ».

Le tableau d'affichage indique quelles gardes sont proposées à échanger ou à reprendre, afin qu'un médecin à la recherche d'une garde puisse y répondre.


Grâce à cet outil de type « bourse d'échange » vous pourrez rechercher un repeneur pour votre garde de manière simple, sans avoir à envoyer d'e-mails.

Si vous souhaitez lancer un appel de changement de garde, vous disposez des options suivantes :

- Demander une **reprise de votre garde** par un confrère/ une consœur
- Proposer un **échange d'une garde** aux confrères / consœurs

#### Remettre votre garde via la bourse d'échange (tableau d'affichage)

Pour cela :

- a) Rendez-vous dans la rubrique « mes gardes »
- b) Sélectionnez la garde que vous souhaitez remettre et cliquez sur 
- c) Cliquez sur “offrez la garde par le tableau d'affichage”
- d) Vous avez la possibilité de déterminer si vous souhaitez un échange ou une reprise
- e) Si vous avez des conditions supplémentaires (par exemple, seulement avec des gardes dans une certaine période, uniquement des services de garde pendant la nuit, etc.), celles-ci peuvent être incluses dans le champ de texte libre.

**Vous serez alerté des propositions de reprise des consœurs / confrères via mail et via le programme. Vous pourrez alors accepter ou refuser ces propositions.**

**La modification sera enregistrée au calendrier après approbation du secrétariat de la garde.**

### 4. Dans quel délai réaliser la procédure de changement de garde ?

Il est indispensable de mener à bien la procédure de changement de garde au moins 2 jours avant votre garde de manière à ce que le secrétariat puisse le valider.

#### **Attention !**

**En cas de changement de garde de dernière minute (raison impérieuse), le repeneur doit contacter Allo Santé (071/33.33.33) pour informer le service de garde du changement inopiné.**